

## ZOOM SUR LA LUDOTHÈQUE

QUESTIONS À RENÉ GAUTHERET,  
Président de la ludothèque  
de Bourg-en-Bresse



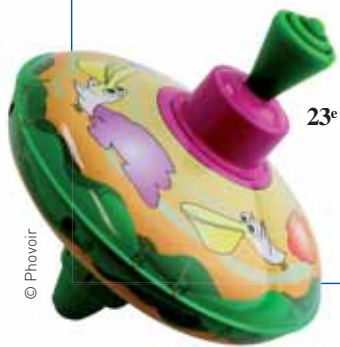
### Quelle est la vocation de la ludothèque ?

La ludothèque propose la location de jeux et l'accompagnement à leur découverte. Elle compte actuellement 400 familles ou collectivités adhérentes et plus de 3 000 jeux. Depuis décembre 2009, elle est installée dans des locaux de l'école Charles Jarrin, aménagés et mis à disposition par la municipalité. Chaque mois, elle enregistre 500 locations de jeux, ce qui représente un important travail administratif, de vérification et réparation. L'association emploie une salariée sur 24 h par semaine, entourée de 10 à 15 bénévoles.

### Quelles sont les animations proposées par la ludothèque ?

La ludothèque accueille régulièrement des groupes d'une dizaine d'enfants pour des anniversaires et, tous les vendredis, des petits accompagnés de leur assistante maternelle. Cette année, grâce à un partenariat avec la Ville, elle anime des séances dans les crèches municipales pour les enfants et leurs parents. Elle organisera également la Fête mondiale du jeu le samedi 28 mai de 16 h à 20 h sous le marché couvert (en partenariat avec les Francas, l'UFCV, le Bourg-mini-racing-car, le Damier bressan, le cercle d'échecs bressan, Jeux en Ain) et participera le mardi 23 août au Marché des producteurs de l'Office de tourisme au square des Quinconces à 18 h.

> Ludothèque de Bourg-en-Bresse, 15, rue du  
23<sup>e</sup> RI : 04 74 23 14 66



© Phovoir

## LE CHIFFRE DU MOIS

# 10 €

par enfant : c'est le prix de revient moyen d'une heure en crèche collective en 2010, pris en charge à 50 % par la Ville de Bourg-en-Bresse, 36 % par la Caisse d'allocations familiales et la Mutualité sociale agricole et 14 % par les familles. En 2010, les heures d'accueil en crèches ont augmenté de 6 % pour mieux répondre aux demandes du public.

## Bourg-en-Bresse Agglomération

### Roulez comme vous aimez !

Comme chaque année, Bourg-en-Bresse Agglomération organise la Fête du vélo. Trois parcours sont proposés le dimanche 29 mai sur le territoire de Bourg-en-Bresse Agglomération. Redécouvrez les joies du vélo sous toutes ses formes : VTT, cyclotourisme et parcours urbain. Inscriptions : le jour même entre 7 h 30 et 9 h au centre nautique Carré d'Eau.



© Bourg-en-Bresse Agglomération

### Questions d'environnement

Pour mieux répondre aux questions des habitants sur l'environnement, une permanence est mise en place les mercredis matin de 10 h 30 à 13 h (sauf en juillet et août) à l'Espace Paul Claudel, à côté de l'espace transport TUB. Une ambassadrice du tri répondra aux questions sur le tri, le compostage, la réduction des déchets, les récupérateurs d'eau et le plan climat... Les habitants de l'hypercentre de Bourg peuvent également venir chercher des sacs jaunes pour la collecte des recyclables du jeudi matin (sur présentation d'un justificatif de domicile).

### Plan climat énergie territorial



Le 26 mai aura lieu la dernière consultation citoyenne sur le plan climat à

Bourg-en-Bresse. Au programme : l'intervention de Gaël Derive, expert climat ; des témoignages d'actions déjà réalisées sur d'autres territoires et une collecte d'idées. RDV jeudi 26 mai à 20 h à Ainterexpo (entrée libre).

### Portes ouvertes

Le samedi 28 mai de 9 h 30 à 12 h 30, le Conservatoire à Rayonnement Départemental ouvre ses portes : rencontre des professeurs, moments musicaux, répétitions ouvertes sont au programme. Rendez-vous au 11, rue du Palais à Bourg.  
> Plus d'infos sur <http://crd.agglo-bourgenbresse.fr>

### Le compostage : pourquoi ? comment ?

Une réunion d'information est organisée pour vous donner les clés de réussite d'un bon compost individuel. C'est aussi l'occasion d'échanger et de questionner l'intervenant, spécialiste du compostage. RDV mardi 24 mai à 18 h 30 à l'espace rencontre de Péronnas (entrée libre).

### Encombrants

Prochaine collecte gratuite : du 20 au 24 juin. Si vous n'avez pas de moyen de locomotion pour apporter vos encombrants en déchetterie, prenez rendez-vous les 14 et 15 juin au 04 74 50 63 44.

→ Bourg-en-Bresse Agglomération  
N° vert : 0800 86 10 96 / [www.agglo-bourgenbresse.fr](http://www.agglo-bourgenbresse.fr)